

Maîtriser et sécuriser le circuit du médicament à l'hôpital

Contexte

La question du circuit du médicament, et plus particulièrement la sécurisation de l'administration de ceux-ci, répond à une saisine de la Direction Générale de l'Offre de Soins (DGOS) de juin 2009 via l'HAS (Haute Autorité de Santé). Dans ce sens, l'arrêté du 6 avril 2011 légifère cette sécurisation du circuit du médicament et signifie dans l'article 7, les différents niveaux de responsabilité, les délégations à respecter à toutes les étapes du processus ainsi que l'importance de la mise en place de formations spécifiques sur cette thématique dans l'objectif de lutter contre les événements indésirables associés aux soins. En effet, l'administration médicamenteuse répond à un processus complexe de par : La diversité des pathologies à traiter, l'intervention de différents acteurs de santé Le nombre d'étapes entre la prescription et l'administration qui passent par des lieux géographiques différents La circulation de l'information entre les professionnels. Ces sessions de formation proposent aux professionnels d'identifier et d'analyser les problématiques liées à la prise en charge médicamenteuse et de les gérer de façon positive.

Objectifs

- Comprendre le processus de sécurisation du circuit du médicament à l'hôpital
- Rappeler le niveau de responsabilité de chaque acteur de la prescription à la distribution et/ou l'aide à la prise
- Proposer une prise en charge médicamenteuse sécurisée d'un patient
- Sensibiliser à la gestion de la qualité dans la prise en charge du circuit médicamenteux
- Savoir évaluer et sécuriser la prise en charge médicamenteuse
- Mettre en œuvre une démarche méthodologique de maîtrise et d'amélioration du circuit du médicament
- Appréhender les outils et les techniques permettant de réduire la iatrogénie médicamenteuse

Renseignements complémentaires

Contacts : Béatrice FABRE (b.fabre@anfh.fr)

Programme

Identifier le risque de iatrogénèse médicamenteuse : • Concept de sécurité des soins, les enjeux • Les enquêtes (ENEIS), données chiffrées • Les définitions • Les situations particulières, les patients et les médicaments à risques • La pharmacovigilance • Les démarches de maîtrise des risques

Actualiser et renforcer les fondamentaux juridiques • Les points clefs de l'arrêté du 6 avril 2011 associé à la

https://www.anfh.fr/les-offres-de-formation/AYi6ADqpHagB_jhcTbQh

Rappeler le rôle, les notions de collaboration entre les professionnels de santé • Les responsabilités et le rôle de chacun des acteurs tel que défini par les textes réglementaires, les pratiques professionnelles

Appréhender le processus de la prise en charge médicamenteuse et les risques encourus • Description du processus complet du circuit du médicament à l'hôpital • Identification des risques. • Identification, évaluation, hiérarchisation, repérage des dispositifs de maîtrise en place au regard des risques liés à la prise en charge médicamenteuse • Définition d'un plan d'actions • Connaître et assurer le suivi des indicateurs internes de processus et de résultats • Les bonnes pratiques d'administration des médicaments • Travail de groupe sur des situations à risque • Analyse d'erreurs • Définition d'axes d'amélioration sur le plan collectif et individuel

Prévenir l'erreur médicamenteuse en équipe par la culture Qualité et Gestion des Risques • Fiches de déclaration des erreurs médicamenteuses • L'importance des signalements • Le principe et la démarche CREX • Les éléments clés d'une analyse systémique • Les indications du CREX • Les modalités de mise en œuvre du CREX

Public

Cadre de santé, médecin / infirmier coordinateur et référent, qualicien, responsable de pharmacie, directeur

Exercice

2024

Code de formation

SO110

Nature

AFR

Organisé par

CNEH

Durée

14 heures

Typologie

Formation continue ou Développement des connaissances et des compétences

Date et lieu

GROUPE 1

Du 13 juin au 14 juin 2024

CH PONT ST ESPRIT